

**ENVIRONNEMENT** ■ La Communauté d'agglomération auxerroise porte un projet de zone d'activités économiques

# Le futur écopôle de l'Auxerrois fait débat

**Cet écopôle devrait voir le jour en 2022 dans la zone du Soleil-Levant à Venoy, à proximité de l'A6. S'il a vocation à devenir (entre autres) un site de valorisation des déchets, le projet n'emporte pas l'adhésion générale.**

Arnaud Charrier  
arnaud.charrier@centrefrance.com

La Communauté d'agglomération de l'Auxerrois a pour projet cette année de créer un écopôle de 40 hectares sur la commune de Venoy, pour un montant estimé de 3,5 M€. L'ambition est d'en faire une zone dédiée prioritairement aux éco-activités, comme nous l'expliquons lors de la présentation du projet de territoire de l'Agglomération en mai 2021.

Plusieurs entreprises seraient déjà intéressées pour s'y installer. À l'image de la société P-prec, qui pourrait investir 30 M€ afin d'implanter « une usine dédiée au tri et à la valorisation des papiers et autres emballages », indique Sébastien Petithuguenin, son directeur général, dans le dernier numéro d'*Auxerrois Magazine*, paru ce mois-ci.

## « Faire de l'Auxerrois un territoire 0 déchet »

« Nous souhaitons vraiment y amener des activités dédiées au développement durable. L'objectif est de faire de l'Auxerrois un territoire 0 déchet et à énergie positive », défend Christophe Bonnefond, maire (LR) de Venoy et vice-président de la Commu-



**RÉACTION.** Isabelle Klobukowski a pris la parole samedi pour dénoncer ce projet d'écopôle de Venoy. Celui-ci est susceptible de s'implanter dans un secteur de la commune où elle possède des terres agricoles. PHOTO ARNAUD CHARRIER

nauté d'agglomération de l'Auxerrois, joint par téléphone hier matin. Pour ce faire, la collectivité entend aussi développer des projets alliant transition écologique et développement économique sur les zones d'activités économiques (ZAE) AuxR - Parc et des Mignottes, afin de rendre le territoire plus attractif.

Aussi ambitieux soit-il, le projet a aujourd'hui ses détracteurs. Ceux-ci ont pris la parole samedi après-midi à Auxerre, à l'occasion du rassemblement pour le climat organisé par plusieurs associations locales (*lire aussi page 6*).

« On est consterné de voir que ce projet refait surface », plante Catherine Schmitt, présidente de Yonne Nature Environnement. Un organisme qui, dès 2006, s'est battu au côté des propriétaires terriens du secteur pour éviter son implantation. Et qui fait aujourd'hui signer une pétition, « Non à la ZAE de Venoy ».

« Arrêtons de consommer de bonnes terres agricoles et d'artificialiser les sols dès lors qu'un industriel veut bâtir quelque chose, avance la représentante associative. D'autant plus que la zone d'activités d'Appoigny est

encore loin d'être remplie. » D'après la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, le taux de remplissage d'AuxR - Parc serait actuellement « de 60 % ».

Isabelle Klobukowski possède justement des terrains sur place, qu'elle met à la disposition du lycée agricole de La Brosse pour une exploitation en agriculture biologique. Certes, « le plan local d'urbanisme de Venoy a changé » et réduit la surface potentielle d'exploitation de cette future ZAE. Néanmoins, elle craint « la destruction des pay-

sages et des problèmes de pollution » à terme.

## Les camions, un danger ?

Et rappelle à l'envi que « des études sérieuses avaient été menées dès 2005 par un cabinet spécialisé, pour un coût de 60.000 €, sur la possibilité de mener un tel projet ici à Venoy. Celles-ci avaient alors révélé que le sol ne pourrait supporter le passage incessant de poids lourds ». Naturellement, elle se pose donc contre cette implantation d'écopôle à Venoy.

« Il n'y aura pas de transporteur sur cette zone » assure de son côté Christophe Bonnefond, déterminé à conduire ce processus sur le long terme car « nous sommes sur de la vraie écologie et non sur de l'écologie politique. D'ailleurs, nous travaillons dans le cadre des règles d'urbanisme en vigueur ».

Et à ceux qui regrettent de n'avoir jamais été informés de la teneur exacte du projet, le maire de Venoy signale que « l'opération a été présentée par le maire d'Auxerre et président d'Agglomération, Crescent Marault, dans son projet de territoire ». L'élu regrette au passage que personne ne soit jamais venu le voir directement pour en parler.

« Eux veulent qu'on communique davantage ; nous pensons au contraire que c'est à eux de venir nous rencontrer et de voir comment, tous ensemble, on peut faire évoluer les choses pour les vingt prochaines années. C'est à nous de préparer le futur ! », conclut Christophe Bonnefond. Contacté, Crescent Marault (LR) n'a pas souhaité répondre à nos questions. ■